

restèrent vides<sup>1)</sup>; les impôts<sup>2)</sup> s'étendirent jusqu'aux bateaux et aux chars; les taxes de rachat atteignirent jusqu'aux animaux domestiques des six sortes. Serait-ce que l'empereur n'avait cure de ces maux? (Non, mais il agissait ainsi) parce qu'il projetait des choses de longue durée. Il ouvrit alors les quatre commanderies de l'Ouest du Fleuve pour isoler par cet obstacle les *K'iang* 羌 méridionaux; il recueillit les trente-six royaumes et coupa le bras droit des *Hiong-nou* 匈奴; de la sorte, le *chan-yu* se trouva abandonné et solitaire; comme un rat qui se réfugie dans son trou, il alla se cacher au loin. Puis, au temps des empereurs *Siuan* 宣 (73—49 av. J.-C.) et *Yuan* 元 (48—33 av. J.-C.) on se procura des sujets tenant lieu de barrière protectrice; alors les clôtures des passes ne furent plus fermées; les ordres militaires ailés ne circulèrent plus<sup>3)</sup>. Si on considère ces faits, on constate que les barbares

1) C'est-à-dire qu'il n'y eut plus de toile sur les métiers à tisser. Dans le *Che king* (section *siao ya*, V, ode 9, str. 2: 杼柚其空.

2) L'impôt appelé 算 était du 20 pour mille.

3) 羽檄. On appelait ainsi des fiches de bois sur le côté desquelles étaient enfoncées des plumes d'oiseau pour indiquer l'urgence du message. Dans le *Kin che lou pou* 金石錄補 publié vers 1680 par *Ye Yi-pao* 葉奕苞 (chap. II, p. 10 v°—11 r° de la réimpression du *Houai lou ts'ong chou*), on trouve une note intéressante sur un de ces ordres militaires 檄 qui se rapporte précisément à l'époque que nous étudions puisqu'elle est datée de l'an 108 p.C. Pendant la période *siuan-ho* (1119—1125 p.C.), des gens du *Chan-si* trouvèrent, en creusant la terre, une jarre qui était remplie de fiches en bois 木簡; ces fiches portaient des caractères d'écriture tracés en cursive régulière 章艸; elles étaient fort endommagées, et les seules qui fussent complètes étaient celles qui contenaient un ordre militaire; un parent de la famille impériale, nommé *Leang Sseu-tch'eng* 梁思成 recueillit précieusement ce document et le fit graver sur pierre; il compte 65 mots et est ainsi conçu:

永初二年丁未朔廿日丙寅得車騎將軍莫府文書。上郡屬國都尉二千石守丞廷義縣令三水。十月丁未到府受印綬。發夫討畔羌。急急如律令。馬卅疋驢二百頭日給。

«La deuxième année (108 p.C.) *yong-tch'ou*, le premier du mois étant le jour *ting-wei*, le vingtième jour qui est le jour *ping-yin*, nous avons reçu une lettre du secrétariat attaché